



Conflits pour restitution de la caution

Par **sindel01**, le **01/09/2009** à **12:42**

Bonjour,rrnrNous avons quitté, ma colocataire et moi, notre appartement le 31 juin 2009,cela fait 2 mois et un jour aujourd'hui et notre propriétaire ne nous a toujours pas rendu notre caution.rrnrNous avons eu quelques différents avec elle lors de l'état des lieux de sortie: elle a pris en compte une séparation de pièce en plastique fissuré (ce n'ai pas nous mais bon on l'a accepté car il n'y avait aucun moyen de le prouver) et un rafraichissement des peintures de la salle de bain (en effet il y avait un écaillage de la peinture dû à l'humidité).rrnrAprès signature de l'état des lieux de sortie, elle nous a rappelé quelques temps après en nous disant qu'elle changeait la baignoire qui selon elle a été abimé par des produits détergents.rrnrj'aurais voulu savoir si on a un recours pour tout d'abord récupérer notre caution (de 1000 euros quand même) et ensuite pour contester ce changement de baignoire ainsi que le rafraîchissement des peintures (car il me semble que ce n'ai pas à la charge des locataires).rrnrMerci d'avance pour l'attention que vous porterez à ma demandernrncordialementrrnrMagali